

LE TEMPS

GENÈVE ABONNÉ

Thierry Apothéloz: «C'est maintenant qu'il faut investir dans la culture»

Nouvelles aides à la création, organisation d'ateliers en juin pour déterminer les priorités du canton, soutien à la Cité de la musique: le Conseiller d'Etat Thierry Apothéloz dévoile son plan de post-pandémie



Thierry Apothéloz: «Si on veut que les artistes aient un statut viable, que les institutions soient en mesure de les rétribuer correctement, il faudra les accompagner, y compris financièrement.» — © David Wagnieres pour «Le Temps»

Alexandre Demidoff

Publié jeudi 20 mai 2021 à 11:40
Modifié jeudi 20 mai 2021 à 11:40

Il sort des coulisses, enfin. Thierry Apothéloz avait déserté la scène culturelle. La pandémie et ses urgences étaient passées par là. En juin 2019 pourtant, le nouveau Conseiller d'État chargé de la cohésion sociale et de la culture avait un bagou de jeune premier.

Il hissait haut la bannière du changement. Dans sa manche, un joker: [l'initiative populaire pour «une politique culturelle cohérente à Genève»](#) votée sur un score soviétique en mai 2019. Le canton était sommé de prendre ses responsabilités dans le domaine. Le ministre n'allait pas se faire prier: il annonçait un Message culture, destiné à définir les priorités, nommait un nouveau directeur à la tête de l'office cantonal de la Culture et du Sport, promettait une concertation fructueuse avec les milieux concernés.

Lire aussi: [Thierry Apothéloz en 2019: «La culture est un atout maître pour promouvoir Genève»](#)

Las, la symphonie n'a pas suivi. Inquiets de ne voir rien venir, les artistes grondent. La campagne autour de la Cité de la musique, elle, ravive des antagonismes anciens. Le magistrat socialiste veut reprendre la main et accélérer le tempo.

Le Temps: Pourquoi le Conseil d'État soutient-il le projet de Cité de la musique qui devrait réunir la Haute école de musique et l'OSR?

Thierry Apothéloz: La volonté d'une fondation prête à financer une Cité de la musique s'inscrit dans une longue tradition de mécénat. Ce projet a trois atouts: il dote l'OSR, qui est un orchestre essentiel pour la Suisse romande, d'un lieu à sa hauteur; il se situe sur la rive droite, moins riche que la gauche en infrastructures culturelles; il se présente surtout, et c'est crucial à mes yeux, comme une Cité des musiques.

Mais ce n'est pas ainsi qu'elle a été présentée à l'origine par ses promoteurs...

Il m'est impossible à ce stade de m'exprimer sur les enjeux de la campagne en cours. Reste que la volonté du canton est que cette Cité soit ouverte à toutes les formes de musique, accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il y a la salle philharmonique, mais aussi deux autres, qui pourront être utilisées par des artistes des musiques actuelles.

Soutiendrez-vous les musiques actuelles dans ce cadre?

Oui. Le budget de fonctionnement de la HEM et de l'OSR leur permettra d'exploiter la Cité de la musique sans contribution cantonale ou communale supplémentaire. Chaque nouvelle dépense ira donc à la pratique musicale et à des projets stimulant le dialogue interdisciplinaire. Je souhaite proposer

dans ce cadre, et à partir de 2025, un montant de 2,5 millions pour soutenir la diversité de la création musicale.

Lire aussi: [La Cité des musiques, un rêve pour Genève](#)

Pourquoi pas avant la fin de la législature?

On peut imaginer que ça soit effectif dès 2024, si la Cité est construite d'ici là. Cet engagement est un signal politique fort. C'est le bon moment pour investir dans la culture.

L'après-pandémie ne paraît pourtant pas propice...

Mais si! Cette crise a considérablement affecté les acteurs culturels et ils sont plus que jamais nécessaires. Leurs créations vont nous aider à trouver un sens à cette période, à recréer une collectivité, après des mois de distanciation obligée. Je vous rappelle en outre que l'initiative populaire «pour une politique culturelle cohérente à Genève» – IN167 – oblige le canton à prendre ses responsabilités.

Deux ans après vos annonces, il n'y a toujours pas de Message culture et le directeur nommé à la tête de l'Office cantonal de la Culture et du sport a été muté. Qu'est-ce qui s'est passé?

Suite au retrait de l'avant-projet du Message culture en septembre 2019, nous avons repris l'exercice sur le fond et la méthode. Nous avions prévu des ateliers avec les professionnels de la culture sur des thématiques ciblées, mais la crise sanitaire du printemps 2020 a tout bousculé. Les ateliers ont dû être reportés. Et l'office cantonal de la Culture et du sport a été mobilisé pour répondre aux besoins légitimes des actrices et des acteurs culturels. La priorité était de les soutenir via les indemnisations. Concernant [l'ex-directeur de cet Office](#), après une analyse de la situation, nous sommes convenus ensemble qu'il rejoigne un autre service. Mais le poste sera pourvu.

L'IN167 nécessite une révision de deux lois, l'une sur la répartition des tâches entre les communes et le canton, l'autre sur la culture. Pourquoi n'est-ce pas déjà fait?

Ces révisions sont indispensables. [La loi sur la répartition des tâches](#) a dépouillé le canton de ses prérogatives dans le soutien à la création. L'IN167 nous demande d'y revenir et je le fais avec un immense plaisir. Mais cette révision découlera des douze ateliers que nous allons lancer le 2 juin.

Qui participera à ces ateliers et à quoi serviront-ils?

Ils réuniront des représentants des milieux culturels et des spécialistes des sujets qui seront abordés, comme celui du statut de l'artiste, de son revenu, du lien entre l'environnement et l'activité culturelle, du cofinancement. Douze thématiques en tout. A la fin du mois de juin, nous devrions aboutir à une synthèse des échanges. Ils seront traduits en langage juridique pour modifier les lois sur la culture et sur la répartition des tâches dans le courant de l'été.

Lire aussi: [A Genève, la guerre des musiciens](#)

Cela signifie-t-il un plan de route pour la fin de l'année?

Oui. C'est l'objectif. Nous soumettrons ces projets de loi révisée au Grand Conseil au début de l'année prochaine.

Aujourd'hui, le canton soutien la diffusion des oeuvres, les communes la création. Cette répartition a-t-elle vécu?

Je veux revenir sur cette séparation artificielle. C'est essentiel à mes yeux. Pour que le canton joue son rôle, il faut qu'il participe aussi à la création et qu'il en ait donc les moyens.

L'IN167 demande au canton de jouer un rôle de coordinateur. Sous quelle forme?

Nous allons créer un dialogue culturel cantonal qui rassemblera milieux culturels, communes et canton, deux à trois fois par an. Nous devons endosser un rôle de fédérateur, d'instigateur. A nous d'inventer ensemble les formes de cette mission essentielle.

Vous envisagiez en 2019 d'augmenter de 18,43 millions le budget cantonal de la culture à l'horizon de la législature. Confirmez-vous ce chiffre?

La certitude, c'est que je dois augmenter les moyens. Si on veut que les artistes aient des statuts viables, que les institutions culturelles soient en mesure de les rétribuer correctement, il faudra les accompagner, y compris financièrement. Concernant les 18,43 millions, nous n'y parviendrons pas au cours de cette législature. Nous avancerons par étapes.

Quelle augmentation prévoyez-vous à la prochaine étape?

C'est trop tôt pour le dire. Je veux d'abord définir les priorités avec les ateliers de concertation. Mais on a déjà parlé de la Cité de la musique et des aides aux musiques actuelles.

Vous sentez-vous soutenu au sein du gouvernement sur ces sujets culturels?

Oui. Le Conseil d'État est conscient de l'importance, en particulier dans cette phase de pandémie, d'investir dans le domaine du livre, des arts vivants, des arts visuels...

Pomme de discorde entre la Ville et le canton, le Grand Théâtre souffre d'un déficit structurel. Le canton ne finance plus l'institution. Est-ce que cela pourrait changer?

Je défends un nouveau mode de cofinancement. Il ne s'agit pas que le canton et les communes soutiennent conjointement toutes les compagnies, toutes les institutions etc. Mais je voudrais proposer un cofinancement par domaine. Dans un même champ, les arts vivants par exemple, le canton pourrait soutenir certaines institutions, la Ville d'autres.

Mais le domaine lyrique à Genève, c'est le Grand Théâtre d'abord...

A titre d'exemple, le canton peut soutenir des compagnies lyriques, la Ville le Grand Théâtre. Nous pouvons aussi, pour ce dernier, subventionner des programmes, les tournées du ballet par exemple. J'ambitionne que Genève soit la capitale suisse de la danse.

Prévoyez-vous toujours un musée de la BD?

Oui, le dossier avance très bien. On a choisi un lieu, la [villa Sarasin](#), sur la commune du Grand-Saconnex, et le projet est porté par une association présidée par Zep.

Mais n'est-ce pas luxueux dans la phase actuelle?

Ce n'est pas un luxe de proposer, dans une commune populaire comme le Grand-Saconnex, à proximité de Meyrin et Vernier, une institution culturelle. Elle rend visible et accessible la culture. Et elle célèbre le patrimoine genevois né avec Töpffer.

Genève se dote d'une nouvelle Comédie, d'un théâtre de Carouge reconstruit. Soutiendrez-vous ces maisons?

On a besoin d'institutions fortes et d'une scène off vivante. Je voudrais qu'on soutienne à hauteur égale ces deux sphères. Si on subventionne pour un million Carouge ou la Comédie, on devrait proposer la même enveloppe aux compagnies indépendantes. Je défendrai ce principe.

Vos priorités en trois phrases?

Permettre au canton de soutenir de nouveau la création. Modifier en ce sens les deux lois dont on a parlé. Jouer un rôle de coordinateur de la politique culturelle.